

BUREAU EXÉCUTIF BE – PV DE LA RÉUNION N°4/2018

23 avril 2018
Siège de la LANA

Présidence : Éric Raul

Présents (5) : Christian Charpentier, Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier, Joël Jollit
Par téléconférence (2) : Patrick Gaumondie, Marilyn Goergel

Absents (2) : Samuel Edimo, Antoine Lavabre

Invités excusés (2) : Fabien Lambomez, Frédéric Taillard

Début de la séance (18h) ; Fin de la séance (20h45)

En préambule, le Bureau Exécutif prend acte de la démission de Marie-Claude Durranc en date du 12 avril 2018 de son mandat de membre du Bureau Exécutif de la LANA et donc de son poste de Secrétaire Générale Adjointe, en raison de son éloignement géographique mais aussi de nouvelles activités personnelles.

Éric Raul salue l'engagement bénévole de Marie-Claude Durranc notamment pour l'athlétisme, et la marche athlétique en particulier, et souhaite pouvoir la rencontrer de nouveau lors des compétitions régionales.

Le remplacement de Marie-Claude Durranc sera proposé au prochain Comité Directeur de la Ligue du 26 mai 2018.

Éric Raul, Président, indique l'importance des fonctions de Secrétaire Général(e) pour le bon fonctionnement de la Ligue et remercie également Éric Fradin pour le travail accompli.

1/ RESSOURCES HUMAINES

Service Civique

Le Bureau Exécutif confirme la rupture amiable du contrat de Service Civique avec Anaïs Debeauvais à compter du 30 avril 2018, dont la mise à disposition avait été effectuée avec le CROS Nouvelle-Aquitaine depuis le 11 décembre 2017 sur le site de Limoges. Le Bureau Exécutif procède ensuite à un large examen des circonstances de la cessation de la mission d'Anaïs Debeauvais qui peuvent être à rechercher dans un éloignement géographique, une insuffisance de disponibilité des bénévoles, et peut-être également avec un emploi du temps d'Anaïs Debeauvais peu compatible avec ses missions. Sans remettre en cause l'intérêt des missions de Service Civique à la LANA, le Bureau Exécutif souhaite que dans l'avenir l'intégration des Services Civiques soit mieux suivie.

Zoom RH

Le dispositif "Zoom RH" a pour objet d'inciter les Ligues régionales d'Athlétisme à s'interroger sur leurs pratiques et outils liés à la gestion des ressources humaines. La Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine fait partie des Ligues concernées sur la base des besoins identifiés et des volontés exprimées. La démarche comporte une phase de diagnostic qui a été confiée par la FFA à Alter Conseil, prestataire sélectionné en lien avec l'OPCA Uniformation. Le rendez-vous avec la société Alter conseil a eu lieu le lundi 23 avril, avec Mr Cyrille Dubeau d'Alter Conseil - le matin entretien avec les élus (Eric Raul, Eric Fradin, Joël Jollit, Jean Pierre Rouquier), puis l'après-midi entretien avec les salariés de Talence et par téléphone les salariés de Poitiers. Il n'est pas prévu de nouvelles réunions d'ici la fin du diagnostic.

Alter Conseil, après consultation des autres Ligues retenues, remettra ses conclusions au début du mois de Juin 2018.

2/ RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Bureau Exécutif procède à un échange sur l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue du samedi 7 avril 2018 à Artigues-près-Bordeaux.

L'atelier du matin sur le modèle économique des clubs animé par Christian Charpentier, et celui sur le plan de développement par Éric Raul ont permis un échange constructif entre les participants nombreux. Ces ateliers du matin sont à renouveler lors des prochaines Assemblées Générales.



L'Assemblée Générale s'est déroulée dans de bonnes conditions et les débats ont été nombreux. La présentation du Projet de Performance Fédéral 2017-2024, en phase de lancement, a occupé une part importante du temps de l'AG au détriment des autres activités de la Ligue, comme le Hors Stade, les nouvelles pratiques, les masters, la formation, la structuration des clubs... qui n'ont pu être totalement exposés.

Cette Assemblée Générale a été le lieu de l'expression des résultats et des projets de la Ligue, celle-ci aura une politique assumée !

Le Bureau Exécutif rappelle que, selon l'article 37 des statuts de la Ligue,

37.1 Les ressources de la LANA se composent :

- de la part régionale du produit des mutations
- des montants régionaux des licences des Clubs affiliés, **fixés par le Comité Directeur au plus tard soixante-quinze jours avant le début de la période de délivrance des licences ;**
- de la cotisation annuelle régionale des Clubs de son territoire, **fixée par le Comité Directeur au plus tard soixante-quinze jours avant le début de la période de délivrance des licences ;**

....

Le Comité Directeur de la Ligue s'est prononcé favorablement, dans sa réunion du 3 mars 2018, pour une augmentation de 2€ du tarif licence 2018-2019 pour la part Ligue (selon tableau joint au PV CD 3 mars).

Le budget 2018 de la Ligue présenté à l'Assemblée Générale du 7 avril 2018, par Jean-Pierre Rouquier Trésorier Général, et adopté, tenait compte de cette augmentation de la part Ligue des licences. Ainsi, après l'Assemblée Générale de la FFA du 28 avril 2018, il conviendra de solliciter, début Mai, les Comités Départementaux d'Athlétisme de la Ligue afin qu'ils puissent fixer la part Comité des licences, mais aussi que les clubs puissent se déterminer.

3/ PRÉPARATION COMITÉ DIRECTEUR

Le Bureau Exécutif valide l'ordre du jour du prochain comité directeur de la Ligue qui aura lieu le 26 mai 2018 à 14 heures au CREPS de Bordeaux à Talence. Il est confirmé que la prochaine réunion des 12 Comités Départementaux d'Athlétisme est prévue ce même jour 26 mai, en matinée à compter de 10 heures, au CREPS de Bordeaux, 653 cours de la Libération 33400 Talence.

4/ CALENDRIER DES RÉUNIONS

Le calendrier des réunions LANA est mis à jour avec un programme jusqu'à la fin de l'année 2018. Il est disponible sur le site Internet de la Ligue.

5/ SALON « VIVONS SPORT »

En collaboration avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine et le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine, une nouvelle édition du **Salon « Vivons 100% Sport »** se tiendra du 31 octobre au 4 novembre 2018 au Parc des Expositions de Bordeaux. Cette manifestation, à laquelle participent largement les Ligues régionales, fait l'objet d'une aide financière spécifique de la part de la DRDJSCS.

Le contrat avec la Ligue et l'organisateur est désormais conclu. Afin de permettre au CDA 33 de participer activement au Salon "Vivons Sport", il convient désormais d'établir une convention avec le comité départemental d'Athlétisme de Gironde pour fixer les modalités pratiques depuis l'installation jusqu'au démontage du stand, son fonctionnement et son animation durant la manifestation. Cela doit permettre aux Clubs du département de Gironde de pouvoir présenter leurs activités, notamment avec les nouvelles pratiques (marche nordique). Éric Raul remercie tous les bénévoles et les salariés qui contribuent à la réussite du Salon Vivons Sport.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Éric Raul fait état de son agenda avec de très nombreux déplacements dans, et hors, la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Il ne peut répondre personnellement à toutes les sollicitations des clubs et organisateurs. Il demande que l'ensemble des Membres élus de la Ligue puisse le suppléer.

Éric Raul souligne la nécessité d'une représentation de la Ligue lors des différents Championnats Régionaux, mais aussi quand les athlètes de Nouvelle-Aquitaine sont en compétition, et notamment pour les divers Championnats de France.

Le Président rappelle que le cahier des charges 2018 des compétitions estivales d'Athlétisme LANA, chapitre Protocole Récompenses, (CSO 16/03/18) indique que *Le Président de la Ligue ou son représentant organise le protocole du Championnat en collaboration avec le club support.*

Il est convenu que sur chaque compétition organisée par la LANA, un membre du Comité Directeur sera présent pour représenter la Ligue ; la Ligue sera également représentée lors des Championnats de France élite à Albi (7-8 juillet), à la Coupe de France des Ligues Minimes et Championnats de France Espoirs à Niort (14-15 juillet). Une liste des compétitions sera établie et un représentant LANA nommé.

Christian Charpentier fait part de sa présence à une réunion de l'ADEM, organisateur du Décastar de Talence (15-16 septembre). En ce qui concerne les épreuves combinées jeunes, elles sont supprimées. En remplacement, l'ADEM propose un relais 4x200 mixte avec sélections par comité départemental, réservé aux licenciés CJES, avec accord de participation de chaque comité. À suivre !

Le circuit des meetings 2018 LANA n'a pu être mis en place sur l'ensemble des 12 départements de la Ligue, selon un règlement unique. Il est proposé que l'on s'oriente donc vers des organisations plus réduites, qui peuvent s'appuyer sur des organisations antérieures à la fusion des Ligues, avec une remise des récompenses qui pourrait se dérouler, en fin d'année 2018, sur plusieurs sites, comme l'an passé. Il est rappelé que Angoulême (1^{er} juin), Poitiers (9 juin) et Limoges (13 juin) sont engagés dans des meetings avec un cahier des charges FFA. Par ailleurs, le calendrier des meetings régionaux comporte également de nombreuses compétitions régionales.

Eric Raul tient à remercier tous les organisateurs de ces meetings et souhaite qu'ils puissent connaître une grande réussite, et permettre la réalisation de performances pour nos athlètes régionaux, selon le PPF mis en place dans la Ligue.

Éric Fradin
Secrétaire Général